La lettre de la bourse
lundi 15 mai 2023 17:51
668 mots - 3 min

: LA LETTRE DE LABOURSE

Mon courtier énergie, une belle introduction à la bourse de Paris

Le leader français du courtage B2B en énergie entend lever 7 millions d'euros en s'introduisant sur le compartiment Euronext Growth Paris pour accélérer son développement et doubler son chiffre d'affaires en trois ans. La société a toujours été rentable depuis sa création et offre un potentiel de croissance intéressant dans le cadre de la libéralisation du marché de l'énergie.

Créée en 2017 par Charlie Evrard, un ancien de chez ENI qui dirige la société aux cotés de Guillaume Rouaud, également ancien de chez ENI, Mon courtier énergie s'est imposé en quelques années comme le premier réseau de courtage en énergie de France sur le segment du B2B (entreprises uniquement) avec 23 agences et un chiffre d'affaires légèrement supérieur à 19 millions l'an dernier. La société accompagne les entreprises dans la gestion de leur poste énergie (électricité et gaz naturel) à trois niveaux, le principal étant la négociation ou la renégociation de contrats (courtage et achat d'énergie) qui représente 90% des facturations, loin devant la gestion et l'optimisation des contrats, puis tout récemment le conseil en transition énergétique. Si les recettes de la partie courtage provient des commissions verses par les fournisseurs d'énergie, la société facture directement aux entreprises les prestations de gestion des contrats et de conseil en transition énergétique. Sur un marché adressable de 2,4 millions de points de livraison, Mon courtier énergie dispose d'un potentiel de croissance important avec une pénétration de seulement 1%. Au total, seulement 5% du marché français est adressé par des courtiers, souvent de petite taille alors que cette proportion atteint 70% au Royaume Uni ou 35% en Belgique.

Pour asseoir son développement, la société a privilégié le modèle des licences de marques souscrites par des agences, ce qui offre l'avantage de la souplesse et d'une faible intensité capitalistique. Elle centralise les relations avec les fournisseurs d'énergie (une vingtaine de partenaires au total dont des français comme Engie, TotalEnergie, Gaz de Bordeaux, Antargaz, ainsi que des étrangers comme Endesa,ou Iberdrola) et met à disposition des agences une plateforme technologique permettant de trouver l'offre la plus adaptée au client. Entre 50% et 85% des commissions perçues par les fournisseurs d'énergie sont reversés aux agences qui sont indépendantes et autonomes.

Un objectif de 40 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2025
La force du modèle économique réside dans son faible niveau de risque et sa rentabilité puisque la société a toujours été profitable. L'an dernier, le chiffre d'affaires a plus que doublé pour atteindre 19,1 millions d'euros, tandis que le résultat d'exploitation a quasiment quadruplé à 2,4 millions, faisant ressortir une marge de 12,3%, tout comme le bénéfice qui atteint 1,8 million. L'introduction en bourse doit permettre de lever 7 millions d'euros qui serviront à accélérer le maillage commercial sur le territoire national, à répliquer le modèle à l'international (déjà une agence en Espagne et volonté d'aller en Italie et en Allemagne), ainsi qu'à l'extension de nouveaux services liés à la transition

énergétique. L'objectif est de doubler le chiffre d'affaires en trois ans pour le hisser à 40 millions d'euros à l'horizon 2025 sans dégrader la rentabilité malgré les investissements de développement. Avec l'effet de taille, la marge devrait ensuite franchir un nouveau cap.

En prenant l'hypothèse de l'exercice de la clause d'extension et de l'option de surallocation, la société capitaliserait 37 millions d'euros sur la base du prix d'introduction fixé à 9,65 euros par action, soit 13 fois le bénéfice envisageable à l'horizon 2025, ce qui n'est pas trop exagéré sachant que Mon courtier énergie dispose d'un bilan sain avec 4,5 millions d'euros de fonds propres avant l'introduction et une trésorerie nette de près de 3 millions d'euros. L'offre à prix ferme au public a débuté le 10 mai et se terminera le 25 mai en vue d'une première cotation le 31 mai.

Notre conseil: nous conseillons de souscrire à l'introduction en bourse de Mon courtier énergie à 9,65 euros. Code Isin: FR001400H3A0.

https://www.lalettredelabourse.fr/assets/uploads/2023/05/Mon-courtier-energie.jpg

par Bruno Kus

Tous droits réservés 2023 lalettredelabourse.fr
697c75cc5a39079af9554b73690ab12b13749f0b25292bfdd16da3d